

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
Formateur occasionnel en entreprise

Numéro du CQP	103 2017 07 04	
Date d'échéance	Décembre 2021	
Créé par les CPNE du	04 juillet 2017	
Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex	
Responsable :	Jerôme Vial 01 40 69 53 41 vialj@national.ffbatiment.fr	
Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	FFB Bourgogne Franche Comté	Véronique Pelamatti
Secteur d'activité	BTP	
Description de l'emploi :	<p>Le Formateur Occasionnel en Entreprise est un professionnel qualifié détaché ponctuellement au sein même de son entreprise de BTP pour assurer des actions de formation en interne auprès d'autres salariés de son entreprise. Il est à distinguer du tuteur qui accompagne et encadre les nouveaux entrants dans l'entreprise.</p> <p>Le FOE intervient, en accord avec l'employeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> sur chantier, en atelier ou dans tout autre lieu de l'entreprise <input checked="" type="checkbox"/> de manière ponctuelle mais planifiée <input checked="" type="checkbox"/> à partir de situations identifiées en interne, nécessitant : une remise à niveau ou un perfectionnement ou un soutien pédagogique à la transmission des savoirs faire d'expérience d'un ou de plusieurs salariés de l'entreprise. 	
Dénomination de la Qualification	Formateur Occasionnel en Entreprise	
Classement	Reconnaissance envisagée dans le cadre des négociations salariales régionales au même titre que pour le CQP MAC	

CQP n° 103 2017 07 04
Formateur occasionnel en entreprise

Référentiel de compétences

ACTIVITES PRINCIPALES	COMPETENCES ASSOCIEES
A1 - Ingénierie de formation	A1 - Concevoir les séances de formation A1.1 – Identifier le besoin dans un contexte donné A1.2 – Définir les objectifs de formation généraux et opérationnels A1.3 – Elaborer la progression pédagogique et les contenus A1.4 – Concevoir les outils
A2 - Ingénierie pédagogique	A2 - Déterminer les méthodes pédagogiques appropriées selon les thèmes, les objectifs, et les publics en groupe ou en individuel A2.1 – identifier les différentes méthodes et techniques pédagogiques A2.2 – Identifier les différentes techniques d’animation et d’accompagnement A2.3 – identifier la méthode appropriée en fonction des objectifs et des apprenants
A3 - Techniques d’animation de groupe	A3 – Animer un module de formation en groupe ou en individuel A3.1 Accueillir et présenter le programme A3.2 Adapter sa communication en fonction des participants et des motivations de chacun (psychopédagogie) A3.3 Animer et dispenser la formation A3.4 Identifier les freins au bon déroulé de la formation
A4 - Techniques d’évaluations des acquis et de la formation	A4 – Evaluer et conclure A4.1 – Identifier les différentes techniques d’évaluation des acquis des apprenants A4.2 - Evaluer les acquis des apprenants A4.3 - Faire évaluer la formation par les apprenants A4.4 – Transmettre au responsable le résultat des évaluations